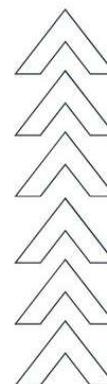




**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay



2025

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Préambule

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire annuel. Il permet d'informer les membres du conseil municipal sur la situation financière de la commune et de discuter des orientations budgétaires de la collectivité. Le budget traduit la politique communale définie et mise en œuvre par l'équipe municipale.

Conformément à l'article L2312_1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le débat d'orientation budgétaire répond à des obligations légales :

- la tenue d'un débat d'orientation est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants
- le débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif
- le débat n'a aucun caractère décisionnel
- sa tenue doit faire l'objet d'une délibération (prise d'acte) afin que le représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la loi.

La tenue du débat d'orientation budgétaire s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce rapport, justifié par l'obligation de maîtrise des finances publiques, est présenté par le Maire au Conseil municipal et doit comprendre, en application du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 :

- ✓ les orientations budgétaires
- ✓ les engagements pluriannuels envisagés
- ✓ la structure et la gestion de la dette

Les indications fournies dans ce document le sont à titre indicatif, basées sur des données estimées et donc susceptibles d'évoluer selon l'activité réelle des dernières semaines de l'exercice et suite au débat du conseil municipal.

Sommaire



1

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE
MONDIAL ET FRANCAIS

PAGE
4

2

PROJET DE LOI 2025

PAGE
7

3

SITUATION FINANCIERE COLLECTIVITE

A. ANTERIORITE
B. PROJECTION 2024

PAGE
10

4

ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

A. ORIENTATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE
2025
B. ORIENTATION PLURIANNUELLE

PAGE
19



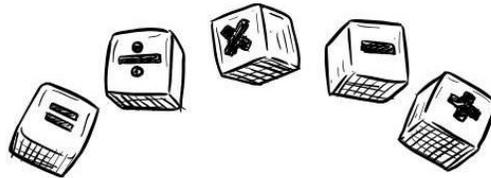
**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

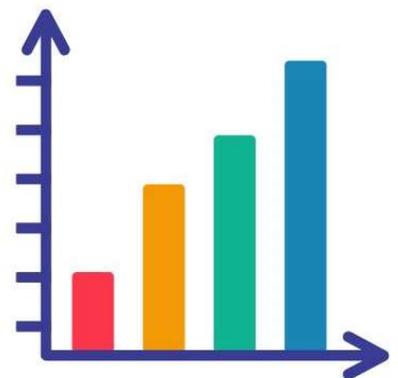


**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay



Contexte socio - économique mondial et français





Le contexte économique mondial

Selon l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), la croissance du PIB mondial devrait s'établir à **3,2 % en 2024 et en 2025**, soit un niveau très proche du taux de 3,1 % enregistré en 2023. Cette progression est portée par la forte croissance affichée par les grandes économies de marché émergentes, notamment l'Inde, la Chine, et l'Indonésie, contrastant avec les résultats moins dynamiques observés dans nombre d'économies avancées, particulièrement en Europe (0,7% projeté en 2024 pour la zone euro).

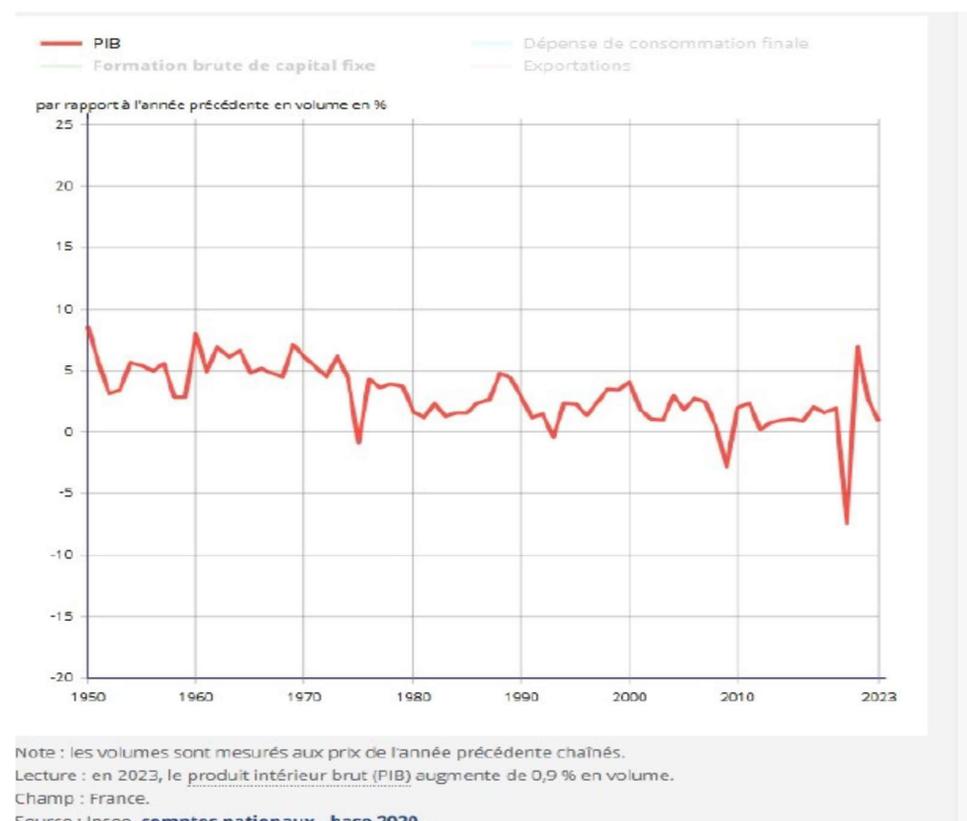
Après le pic de 2022, l'inflation poursuit son repli, sous l'effet du resserrement des politiques monétaires, de la baisse des prix de l'énergie et de l'atténuation des tensions sur les marchés alimentaires, avec des projections pour la zone euro de **2,4% en 2024 et 2,1% en 2025** (Source Perspectives économiques de l'OCDE, septembre 2024)

Le taux de chômage dans la zone euro reste stable à un niveau historiquement bas, 6,4% en août 2024, avec des données hétérogènes selon les pays. Il est de 14,1% chez les jeunes de moins de 25 ans (source Eurostat octobre 2024). Ces perspectives n'intègrent pas encore les effets intérieurs et extérieurs de la politique économique annoncée par le Président des Etats Unis nouvellement élu, et sont évidemment soumises aux aléas d'une situation géopolitique particulièrement instable.

Le contexte économie de la France

En 2023, la croissance française a été limitée à 0,90%, marquant la fin du rebond post- COVID (+2.6% en 2022).

Au troisième trimestre 2024, le produit intérieur brut (PIB) en volume progresse de 0,4 %, sous l'effet des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

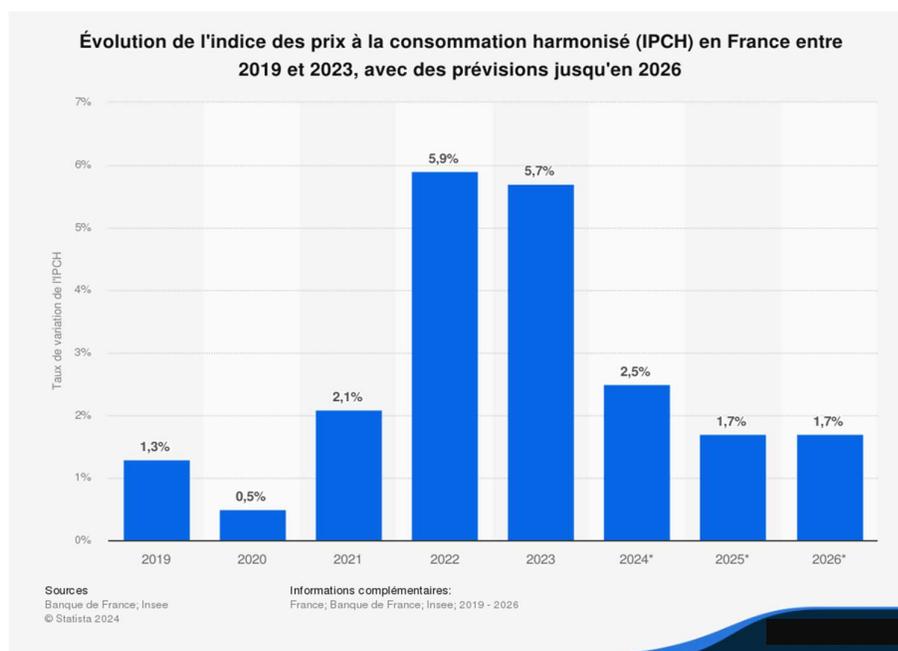


La Banque de France a abaissé de 0,3 % sa prévision de croissance du PIB dans l'Hexagone pour l'année prochaine, à 0,9 %, en soulignant que le contexte économique restait soumis à « une double incertitude », sur le plan national et international.

La Banque de France prévoit aussi que le marché du travail « commence à entrer dans une phase transitoire de ralentissement », qui devrait rester concentrée sur 2025. Le taux de chômage atteindrait un pic en 2025 et 2026, tout en restant inférieur à 8 %, « avant de repartir à la baisse dans le sillage de la reprise de l'activité ».

Le recul de l'inflation se confirme en 2024 et serait amplifié en 2025 par la baisse des prix de l'électricité. Après +5,7% en 2023, la projection de l'inflation (IPCH) s'établirait à 2,5% en 2024. La baisse des derniers mois sur les services et l'alimentation sont compensée par celle, à la hausse des produits manufacturés liés notamment à la dynamique des prix des produits pharmaceutiques.

En 2025, la prévision d'inflation est estimée à 1,5%, du fait de la diminution annoncée des prix de l'électricité, en partie atténuée par une révision haussière des prix des biens manufacturés liée à la situation en Mer Rouge, au Proche et Moyen Orient. En 2026, l'inflation se stabiliserait à un niveau modéré de 1,7%.



À la fin du deuxième trimestre 2024, la dette publique s'établit à 3 228,4 Md€ (source INSEE), soit une augmentation de 68,9 Md€, après +58,2 Md€ au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle s'établit à 112,0 %, après 110,5 % au premier trimestre 2024. Comme au trimestre précédent, l'augmentation de la dette publique s'accompagne d'une hausse de la trésorerie des administrations publiques (+16,4 Md€), partiellement atténuée par des cessions d'actifs, si bien que la dette nette augmente un peu moins (+58,1 Md€) que la dette brute et s'établit à 103,5 % du PIB.

En l'absence de budget voté, l'Agence France Trésor doit poursuivre sa mission de financement des besoins de l'État. **Les 300 milliards d'euros d'emprunt annoncés pour 2025** équivalent précisément au montant indiqué dans le projet de loi de finances (PLF) présenté en octobre dernier par le gouvernement Barnier. Le montant prévu succède au précédent record de 2024, à 285 milliards d'euros.



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

Présentation
du projet de loi
de finances 2025

PLF 2025



Projet de Loi de Finances 2025



Pour autant, le rejet de la première partie du PLF n'a pas, en tant que tel, entraîné le rejet du projet de loi. Le projet va donc simplement reprendre son cours avec, le cas échéant, des modifications souhaitées par le nouveau gouvernement. Une loi spéciale a été promulguée le 20 décembre 2024, afin de permettre à l'État de continuer à prélever les impôts et d'emprunter pour assurer la continuité des services publics et ce jusqu'au vote de la loi de finances pour 2025 par le Parlement.

Le PLF modifie ces tarifs et prévoit qu'ils seront modulés par arrêté du ministre du budget d'ici le 1er février 2025. Une baisse de 9% des factures d'électricité est cependant garantie aux consommateurs au tarif réglementé de vente (TRV ou tarif bleu). La hausse de l'accise sur l'énergie doit engendrer 3 Md€ de recettes fiscales en 2025.



L'écotaxe (malus CO2 et malus au poids dit malus masse) sur les véhicules polluants est renforcée. 300 millions d'euros de recettes sont attendues à partir de 2026.



En matière de logement, le dossier de présentation du PLF précise que le prêt à taux zéro sera étendu sur tout le territoire pour les primo-accédants. Le projet de loi déposé doit être amendé en ce sens par le gouvernement

Et...pour les collectivités territoriales



L'effort financier demandé par le gouvernement aux collectivités pour réduire le déficit public est fixé à 2,2 milliards d'euros en 2025, contre 5 milliards prévus initialement,

En décembre, les sénateurs avaient examiné en priorité le fameux article 64 créant un fond de mise en réserve des recettes des collectivités, il fut vivement contesté par les élus locaux. Plusieurs amendements de suppression avaient été déposés, puis adoptés.

Mais à la place, sur proposition d'un amendement, le Sénat avait adopté, la création d'un « dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales ». Le dispositif prévoit de faire économiser environ 1 Md€ à l'Etat.

Le gouvernement de Michel Barnier s'est longtemps défendu de limiter l'impact des mesures du PLF aux collectivités soulignant qu'il ne touchait pas au montant des dotations d'investissements (DETR, DSIL, DSID), même si une baisse du Fonds vert a été actée.

Le ministre François Rebsamen s'est inscrit dans cette continuité, et appuie le caractère exceptionnel de cette stabilité : « Des économies supplémentaires devront être réalisées sur le budget de l'Etat pour réduire le déficit, et devront concerner tous les programmes.

Mais les dépenses dont bénéficient les collectivités sont les plus préservées. Nous préservons totalement la DETR », a-t-il indiqué aux sénateurs, **ajoutant aussi que la DSR augmentait au sein de la dotation globale de fonctionnement (DGF).**

La DETR a d'ailleurs fait l'objet d'un certains nombres d'amendements adoptés par les sénateurs en décembre. Ils ont notamment acté :



- ✓ Le recentrage de la DETR sur le territoire des communes éligibles,
- ✓ La suppression du fléchage de verdissement de la DETR
- ✓ Un amendement du gouvernement portant sur la gestion des sièges vacants et la suppression de l'interdiction de cumul avec d'autres dotations d'investissement
- ✓ De nouvelles prérogatives pour les commissions DETR et une demande de rapport sur les contraintes auxquelles se heurtent les collectivités territoriales dans leurs demandes de dotations d'investissement
- ✓ Un élargissement des informations transmises aux commissions DETR
- ✓ Ou encore l'abaissement du seuil de consultation des commissions DETR, de 100 000 euros à 50 000 euros

Les sénateurs ont aussi adopté ce jeudi 16 janvier :

- ✓ Un assouplissement des règles de répartition de la dotation de solidarité communautaire (DSC)
- ✓ La reconduction des critères pour le fonds de sauvegarde des départements,
- ✓ Une augmentation des montants redistribués par le Fonds national de péréquation des DMTO « afin que le relèvement du taux des DMTO puisse bénéficier à l'ensemble des départements »,
- ✓ L'amendement du gouvernement permettant de réviser librement la fraction du fonds de compensation des charges territoriales versée par les communes

L'examen des missions restantes va se poursuivre les prochains jours. A été étudiée lundi 19 janvier la mission « Écologie, développement et mobilité durable », qui intègre notamment le Fonds vert, prévu en nette diminution dans le PLF. Le Sénat a approuvé en première lecture le PLF jeudi 23 janvier.

A partir du 1/01/2025, le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et notamment son taux, est passé de 16,4 % à 14,85 %. L'exécutif supprime aussi, le remboursement au titre « des dépenses d'entretien des bâtiments publics, de la voirie, des réseaux payés et des prestations de solutions relevant de l'informatique en nuage ».



Le FCTVA permettant aux collectivités de récupérer une partie de la TVA payée sur leurs investissements, voit donc son taux réduit. Cette mesure s'inscrit dans la stratégie de maîtrise des finances publiques, tout en affectant les budgets des collectivités locales, qui verront leur soutien diminuer pour les investissements à venir. Le gouvernement estime que cette mesure représente **un effort budgétaire de 800M€**



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay



Situation financière



Collectivité



A - ANTERIORITE

Rappel des résultats

Récapitulatif des résultats 2023

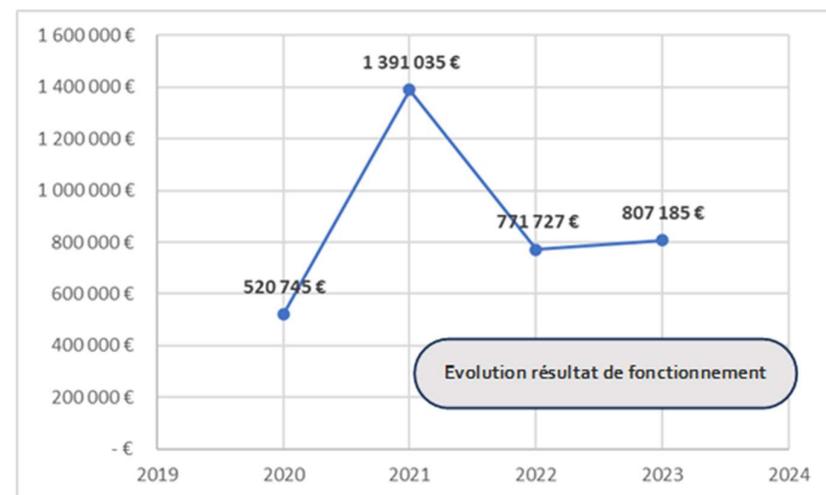
Fonctionnement	Principal	Réseau de chaleur	Commerces	Eau DSP	Assainissement DSP	Assainissement Régie	Consolidé
Recettes	8 459 677 €	52 870 €	275 840 €	183 063 €	421 069 €	310 598 €	9 703 117 €
Dépenses	7 768 662 €	37 460 €	291 260 €	163 005 €	311 892 €	323 654 €	8 895 933 €
A = Résultat de l'exercice	+ 691 015 €	+ 15 410 €	- 15 420 €	+ 20 058 €	+ 109 177 €	- 13 056 €	+ 807 185 €
<i>B = Résultat antérieur reporté (002)</i>	431 603 €	38 791 €	- €	- €	123 535 €	145 594 €	739 524 €
C = (A+B) Résultat à affecter	+ 1 122 618 €	+ 54 202 €	- 15 420 €	+ 20 058 €	+ 232 712 €	+ 132 538 €	+ 1 546 708 €

Investissement	Principal	Réseau de chaleur	Commerces	Eau DSP	Assainissement DSP	Assainissement Régie	Consolidé
Recettes	3 151 825 €	44 702 €	245 914 €	274 286 €	270 422 €	156 763 €	4 143 914 €
Dépenses	3 583 661 €	33 112 €	109 192 €	51 198 €	308 095 €	178 121 €	4 263 380 €
D = Résultat de l'exercice	- 431 837 €	+ 11 590 €	+ 136 722 €	+ 223 089 €	- 37 673 €	- 21 358 €	- 119 467 €
<i>E = Résultat antérieur reporté (002)</i>	1 807 704 €	4 919 €	253 178 €	559 833 €	78 120 €	211 049 €	2 408 447 €
F = (D+E) Résultat à affecter	+ 1 375 868 €	+ 16 510 €	- 116 456 €	+ 782 921 €	+ 40 447 €	+ 189 691 €	+ 2 288 980 €
Résultat de clôture (C+F)	+ 2 498 486 €	+ 70 711 €	- 131 876 €	+ 802 980 €	+ 273 159 €	+ 322 229 €	+ 3 835 688 €

Pour le fonctionnement, nous constatons un résultat excédentaire avant report (+807 185€), en progression par rapport à l'année 2022 (771 727€) pour l'ensemble des budgets.

Toutefois, sur le fonctionnement nous constatons deux budgets déficitaires sur l'exercice 2023 (commerce & assainissement régie). Pour le commerce, n'ayant pas de report antérieur excédentaire, le résultat à affecter sera donc un déficit pour l'exercice 2023.

Pour l'investissement, le résultat de l'exercice est déficitaire à hauteur de 119 467€. Avec les reports antérieurs, le report est excédentaire de 2 288 890€.



Cheminement & explication des notions financières

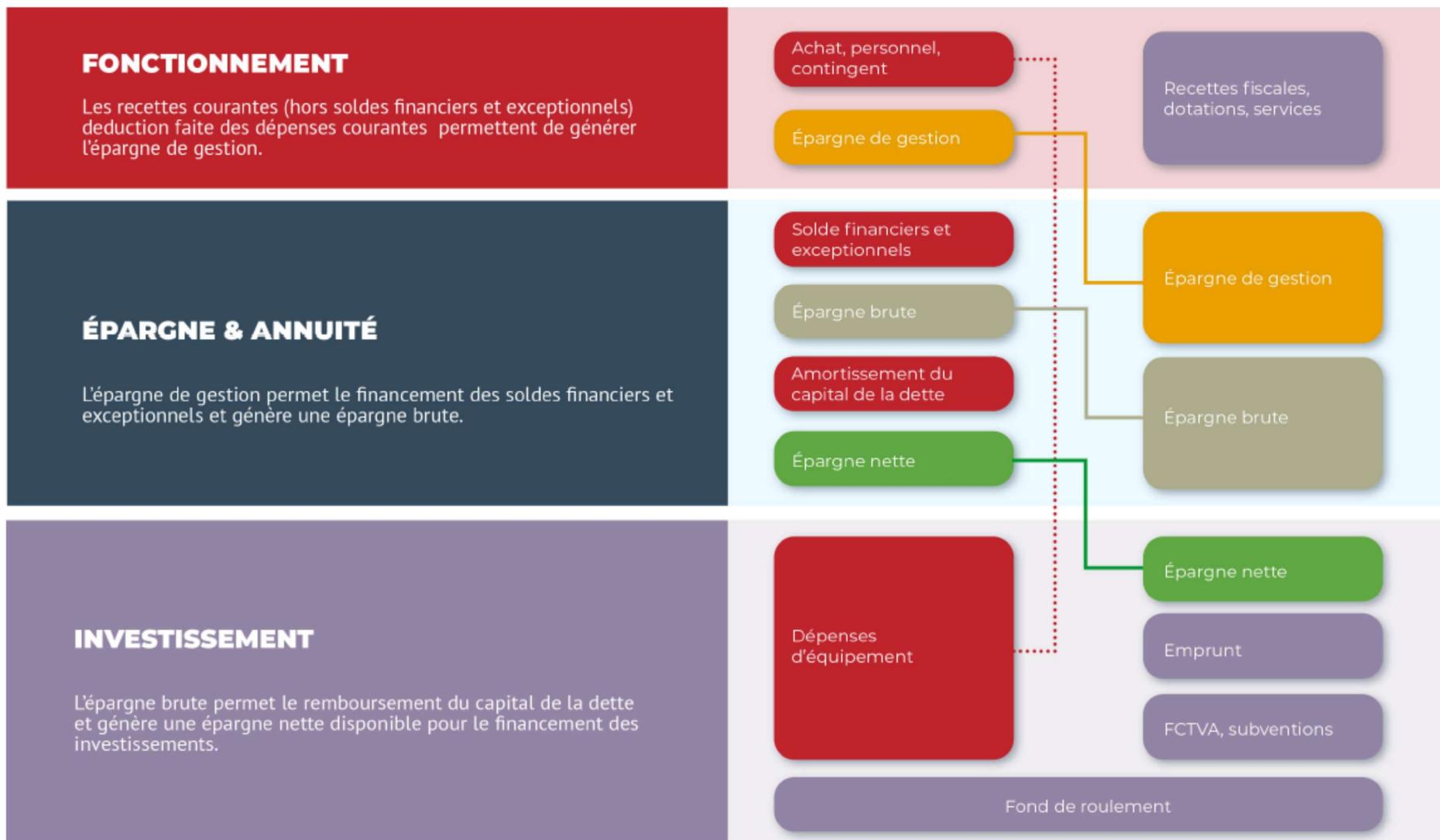
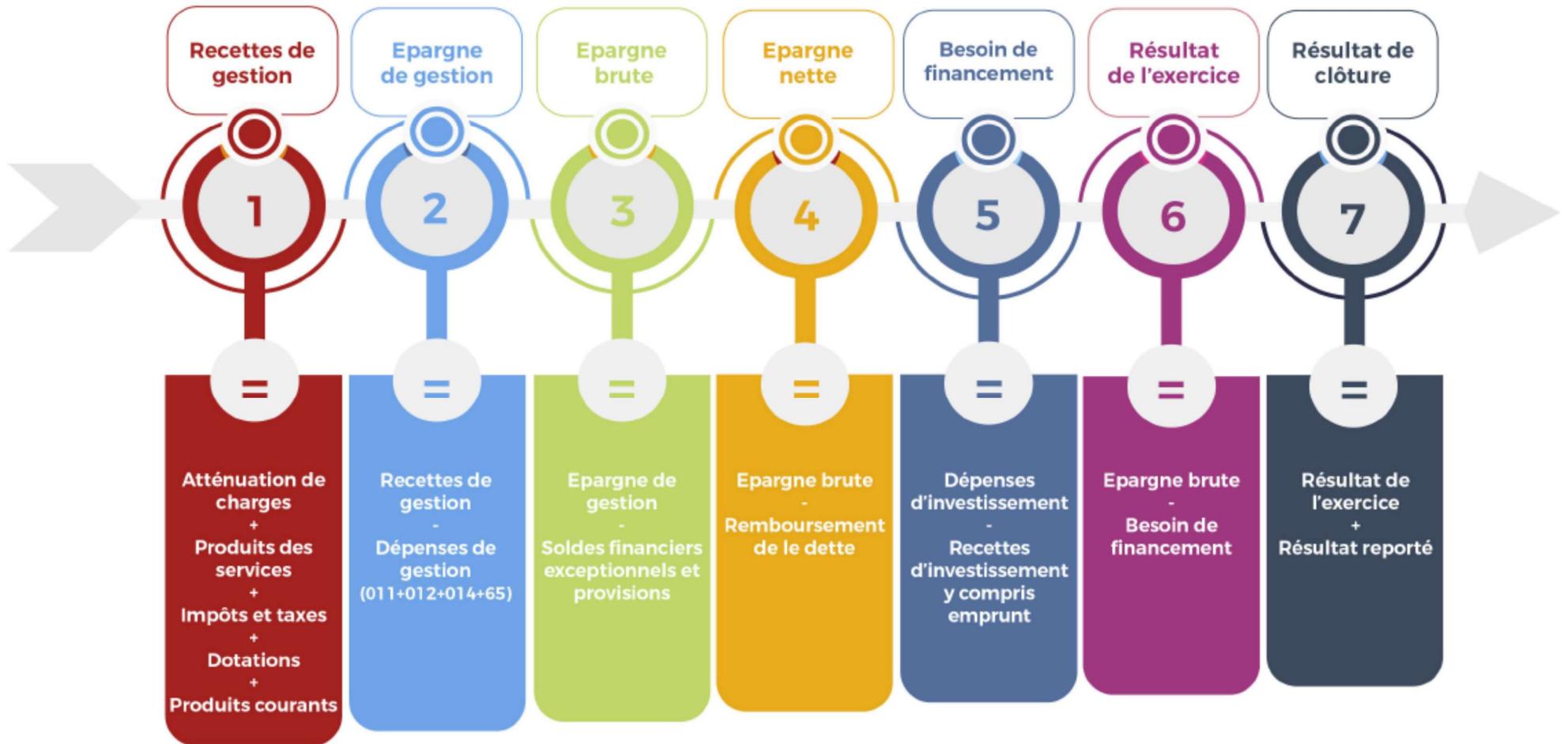
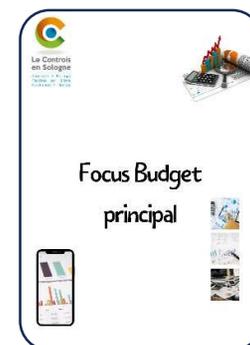


Schéma SIG



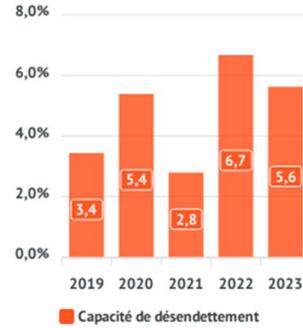
Grandes Masses Financières en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles de fonctionnement	7 570	7 558	7 828	7 770	8 459
Recettes de gestion (hors 76,77,78)	7 324	7 305	7 710	7 648	8 333
Dont atténuation de charges (R013)	63	60	21	87	146
Dont produit des services (R70)	407	299	407	395	381
Dont impôts et taxes (R73)	5 368	5 303	4 891	4 962	5 554
Dont dotations & participations (R74)	1 325	1 504	2 232	2 020	2 038
Dont autres produits de gestion courante (R75)	161	140	159	183	214
Dépenses réelles de fonctionnement	5 873	6 366	5 967	6 631	7 033
Dépenses de gestion (hors D66, D67 & D68)	5 714	6 212	5 846	6 516	6 884
Dont charges générales (D011)	2 574	3 053	2 514	2 812	3 072
Dont dépenses de personnel (D012)	2 521	2 572	2 697	3 032	3 243
Dont atténuation de produits (D014)	-	-	-	1	1
Dont charges courantes (D65)	618	587	636	671	569
Épargne de gestion	1 610	1 093	1 864	1 132	1 450
Frais financiers	153	147	115	113	120
Soldes financiers, exceptionnels et dotations	241	47	35	1	- 26
Épargne brute (CAF)	1 698	993	1 784	1 019	1 305
Amortissement du capital de la dette (D16)	450	464	376	418	469
Épargne nette	1 247	529	1 408	600	836
Dépenses d'investissement (hors dette)	3 240	2 376	4 064	3 199	3 114
Recettes d'investissement (y.c. cessions, hors dette)	1 510	1 543	2 018	1 054	1 538
Résultat de l'exercice (fonctionnement + investissemen	- 483	- 305	- 639	695	259
Résultat de clôture	2 580	2 183	1 544	2 239	2 499
Encours de la dette (au 31/12)	5 817	5 353	4 977	6 799	7 330



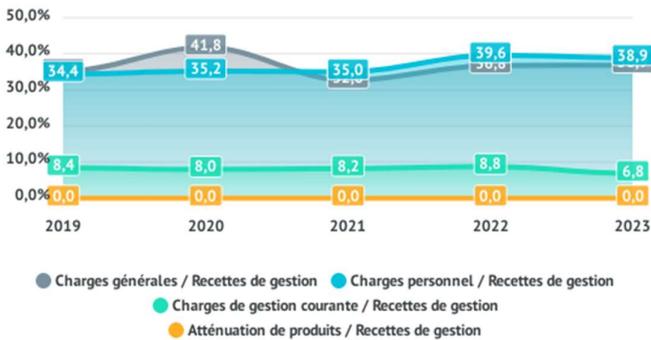
Ratios d'endettement

	2019	2020	2021	2022	2023
● Dette / Recettes de gestion	79,4 %	73,3 %	64,5 %	88,9 %	88 %
● Annuités de dette / Recettes de gestion	8,2 %	8,4 %	6,4 %	7 %	7,1 %
● Capacité de désendettement	3,4 %	5,4 %	2,8 %	6,7 %	5,6 %



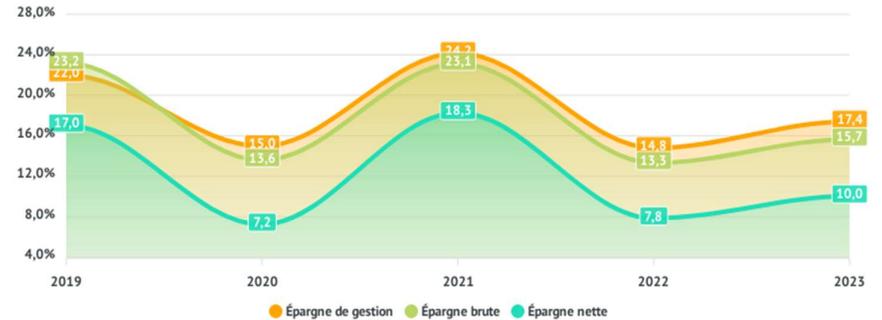
Ratios de structure des dépenses

	2019	2020	2021	2022	2023
● Charges générales / Recettes de gestion	35,1 %	41,8 %	32,6 %	36,8 %	36,9 %
● Charges personnel / Recettes de gestion	34,4 %	35,2 %	35 %	39,6 %	38,9 %
● Charges de gestion courante / Recettes de gestion	8,4 %	8 %	8,2 %	8,8 %	6,8 %
● Atténuation de produits / Recettes de gestion	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0 %	0 %
● Taux d'épargne de gestion	22 %	15 %	24,2 %	14,8 %	17,4 %



Taux d'épargne

	2019	2020	2021	2022	2023
● Épargne de gestion	22 %	15 %	24,2 %	14,8 %	17,4 %
● Épargne brute	23,2 %	13,6 %	23,1 %	13,3 %	15,7 %
● Épargne nette	17 %	7,2 %	18,3 %	7,8 %	10 %



1 La situation financière s'améliore en 2023 avec une progression de l'épargne de gestion, la capacité de désendettement par conséquent diminue et se situe à 5, 6 années.

Face à un contexte économique difficile, la collectivité affiche une progression de ses résultats comptables et témoigne d'une gestion solide et rigoureuse.

On remarque, toutefois, l'impact de la crise avec une forte diminution de l'épargne après 2021.

Le poids des dépenses de personnel se stabilise autour de 39% en 2023, tout comme les dépenses à caractère général stabilisées autour de 37% des dépenses de gestion

B – PROJECTION 2024

FONCTIONNEMENT - RESULTAT PREVISIONNEL

Budget	Dépenses	Recettes	Résultat	Rappel N-1
Eau DSP	183 969,32 €	245 579,84 €	61 610,52 €	20 058,61 €
Assainissement DSP	276 434,26 €	624 930,96 €	348 496,70 €	109 175,91 €
Assainissement Régie	353 904,76 €	288 334,12 €	65 570,64 €	13 055,91 €
Commerce	257 024,94 €	246 432,16 €	10 592,78 €	15 419,99 €
Réseau de chaleur	42 485,71 €	53 111,53 €	10 625,82 €	15 410,10 €
Totaux			344 569,62 €	116 168,72 €

Le résultat de l'exercice, hors reprise des excédents antérieurs, est en progression par rapport à l'exercice 2023.

Celui-ci s'explique notamment par la forte progression du résultat du budget assainissement DSP.

Le budget commerce affiche un déficit prévisionnel en légère diminution par rapport à l'année 2023.

INVESTISSEMENT - RESULTAT PREVISIONNEL

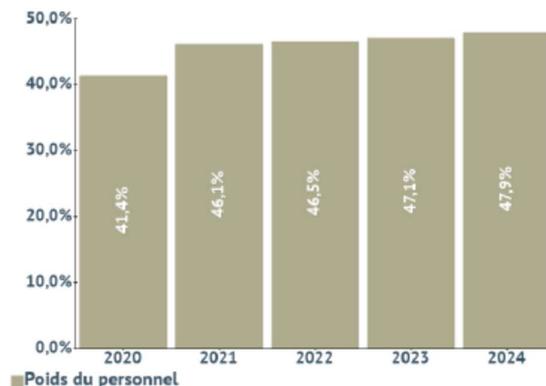
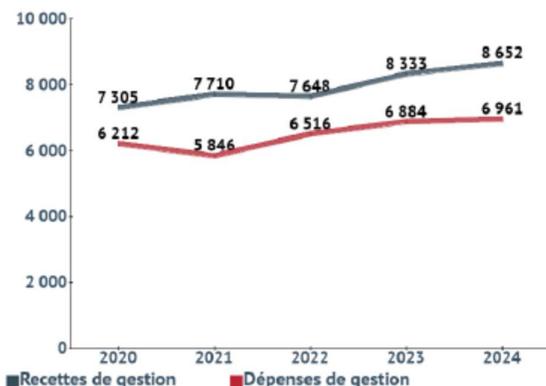
Budget	Dépenses	Recettes	Résultat	Montant du report disponible
Eau DSP	325 305,61 €	304 398,71 €	20 906,90 €	782 921,26 €
Assainissement DSP	316 155,42 €	363 457,99 €	47 302,57 €	40 447,06 €
Assainissement Régie	178 121,04 €	156 954,76 €	21 166,28 €	189 690,83 €
Commerce	137 173,96 €	212 864,97 €	75 691,01 €	116 456,49 €
Réseau de chaleur	33 740,39 €	55 503,06 €	21 762,67 €	16 509,79 €
Totaux			102 683,07 €	913 112,45 €

Le résultat de l'investissement affichera un déficit sur l'exercice 2024 expliqué notamment par le démarrage de l'opération de sécurisation de l'eau sur Contres.

A noter, que les reports antérieurs permettent de couvrir le déficit de l'exercice et démontrent une maîtrise des opérations d'investissement de la collectivité.

STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CAP 2024	+/-	
Recettes de gestion (en k€)	7 305	7 710	7 648	8 333	8 652	+4,32%	😊
Dépenses de gestion (en k€)	6 212	5 846	6 516	6 884	6 961	+2,89%	😞
Poids du personnel (Dép. pers. / Dép. gest°)	41,4%	46,1%	46,5%	47,1%	47,9%	+3,7%	😊



L'épargne de gestion brute et l'épargne de gestion nette progressent et s'expliquent par la progression des recettes de gestion.

L'écart entre les courbes entre les dépenses et les recettes de gestion avait une tendance à se "réduire" en 2022, et on constate que cet écart s'améliore. Il démontre l'effort de la collectivité à maintenir une épargne de gestion convenable et la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Le poids des dépenses de personnel représente 47.9% des dépenses de gestion, taux qui augmente mais qui devrait se stabiliser en 2024.

Les efforts pour limiter, voire diminuer les dépenses de gestion seront nécessaires pour maintenir ce niveau d'épargne brute et nette.

Le résultat de clôture 2024 sera probablement en progression, dans la continuité de l'exercice 2023.

L'endettement de la collectivité s'améliore et affiche un taux d'endettement de 4,4 années, ratio largement inférieur au seuil (12 années)

ENDETTEMENT

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CAP 2024	+/-	
Dettes / Recettes de gestion	73,3%	64,6%	88,9%	88,0%	79,4%	+2,03%	😊
Endettement / Épargne brute	5,4ans	2,8ans	6,7ans	5,6ans	4,4ans	-4,89%	😊
Annuité dette / Recettes gest°	8,4%	6,4%	7,0%	7,1%	6,6%	-5,84%	😊

MODE DE FINANCEMENT - ÉPARGNE

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CAP 2024	+/-	
Épargne gest° / Recettes gest°	15,0%	24,2%	14,8%	17,4%	19,5%	+6,89%	😊
Épargne brute / Recettes gest°	13,6%	23,1%	13,3%	15,7%	18,0%	+7,27%	😊
Taux d'autofinancement	22,3%	35,2%	19,0%	27,9%	47,4%	+20,8%	😊



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay



Orientation

budgetaire 2025



- ORIENTATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE 2025

Les incertitudes liées au projet de loi de finances 2025 et les annonces de baisses de recettes pour les collectivités territoriales qui en découlent, incitent à la prudence. Le PLF 2025 laisse présager des incidences financières tant sur la section investissement qu'en section de fonctionnement.

Il est donc extrêmement difficile aujourd'hui de se projeter en 2025 et dans les années suivantes, tant les conséquences des mesures prises à l'encontre des collectivités dans les temps prochains seront impactantes.

Un nécessaire travail d'optimisation doit être effectué en section de fonctionnement pour maintenir un niveau d'épargne satisfaisant. L'ampleur des efforts à fournir a été déterminée en fonction du volume des investissements prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et des mesures financières décidées par le gouvernement pour équilibrer les comptes publics.

Malgré ce contexte national difficile, la collectivité continuera de maintenir ses ambitions pour 2025. Les investissements prévus, avec la réalisation de travaux de sécurisation de la digue de Thenay notamment, demeurent une priorité. Le projet de mandat s'est vu ambitieux avec un fort investissement sur le territoire, soit plus de 15M€ d'investissement tous budgets confondus dont 12,6 M€ sur le budget principal.

Cet investissement important a certes eu un impact sur les finances de la collectivité mais a permis de financer des projets phares sur la commune nouvelle (Grand'Maison, réfection de voirie, restaurant de Fougères), la fin du mandat permettra notamment de revenir sur une situation similaire au début du mandat.

Plusieurs scénarios ont été effectués et ceci pour ajuster au mieux le montant des investissements possibles pour la collectivité. Pour l'année 2025, la nouveauté est également le transfert de la compétence de l'eau et de l'assainissement, qui s'est traduit par la fermeture de deux budgets en 2024 et de l'ouverture du budget eau sur 2025. Ce budget sera marqué en 2025 par la continuité de l'opération de sécurisation et de ressources en eau, ce projet démarré en 2024 par le forage doit permettre la création d'une unité de traitement au cours de l'année 2025.

Les dépenses d'investissement du budget commerce seront modérées compte tenu du fort investissement de la collectivité au début du mandat, alors que le budget réseau de chaleur sera marqué par le renouvellement du marché de son réseau au cours de l'année 2025.

Le budget principal - Fonctionnement

Le budget principal a été évalué avec prudence en recettes, en minorant certaines d'entre elles et en tenant compte de certaines composantes, comme la **Dotation Globale de Financement (DGF)**. L'étalement et le rattachement effectués par la collectivité de la Dotation Solidarité Communautaire permettent d'inclure 30 955,67€ en recettes

En dépense, la collectivité a inclus l'effort de réduire certains budgets et diminuer les dépenses à caractère général ; toutefois, malgré les efforts consentis, certaines dépenses sont en progression (assurances, contrats de maintenances et d'entretiens)

Pour les dépenses de personnel, la collectivité intègre l'effet du GVT, le concept permettant de désigner l'évolution de la masse salariale d'une administration publique liée au vieillissement et à l'avancement de carrière des agents. Est incluse également, une hausse de l'assurance statutaire et des taux de cotisations patronales.

Le budget principal - Investissement

Comme annoncé précédemment, la collectivité a travaillé sur divers scénarios et revu certains investissements pour permettre de garder un équilibre budgétaire

Il a donc fallu arbitrer et parfois décaler ou renoncer à certains investissements, et ceci pour permettre de garder une cohérence entre les possibilités de la collectivité et le contexte économique incertain.

Ci-contre, nous retrouvons par catégorie la liste des investissements 2025, le détail des opérations est détaillé plus bas dans le rapport d'orientation budgétaire.

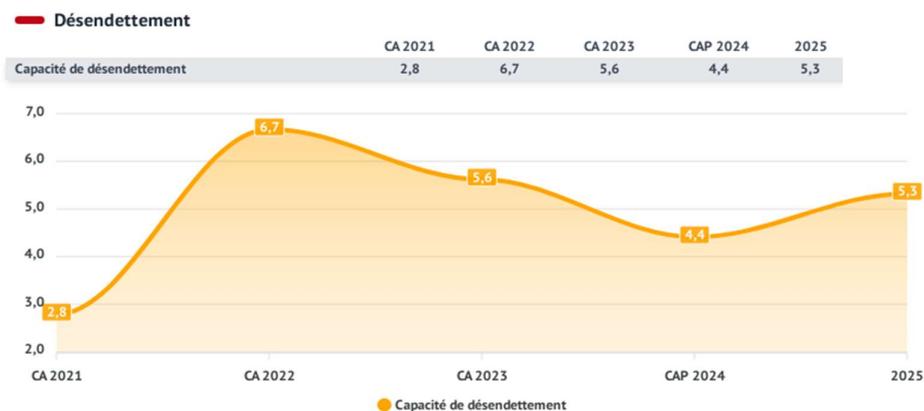
Acquisition	80 000 €
Administration	20 000 €
Batiment	265 000 €
Cimetière	70 000 €
Culture	5 000 €
Divers	160 000 €
Ecole - Matériels	13 150 €
Logiciel	5 000 €
Sécurité	125 484 €
Social	200 000 €
Sport	20 000 €
Technique	22 000 €
Voirie	880 600 €
Energie - Contrat investissement IDEX	69 600 €
Total général	1 935 834 €

Grandes Masses Financières en k€

	2021	2022	2023	CAA 2024*	2025**
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	7 828	7 770	8 459	9 473	8 285
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	7 710	7 648	8 333	8 652	8 283
dont fiscalité directe locale (R731)	2 596	2 692	3 181	3 291	3 253
dont dotations & participations (R74)	2 232	2 020	2 038	2 212	2 067
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	5 967	6 631	7 033	7 097	7 097
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	5 846	6 516	6 884	6 961	6 957
dont dépenses de personnel (D012)	2 697	3 032	3 243	3 333	3 450
ÉPARGNE DE GESTION	1 864	1 132	1 450	1 691	1 326
Frais financiers	115	113	120	110	100
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	35	1	- 26	- 23	- 23
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	1 784	1 019	1 305	1 558	1 204
Amortissement du capital de la dette	376	418	469	458	464
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	1 408	600	836	1 099	739
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	4 064	3 199	3 114	2 321	1 936
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	2 018	1 054	1 538	735	1 171
Résultat de l'exercice (fonctionnement + investissemen	- 639	695	259	554	- 26
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	1 544	2 239	2 499	2 803	2 778
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	4 977	6 799	7 330	6 871	6 407

La perspective 2025 montre une baisse de l'épargne de gestion expliquée par une vision assez prudente des recettes (baisse) et une progression légère des dépenses de fonctionnement.

Cette hausse s'explique notamment par une progression des charges de personnel mais également l'intégration des hausses prévisionnelles des contrats de prestations, maintenances et assurances. La collectivité intègre en parallèle des baisses sur certains postes en lien avec les délégations. Ce montant sera affiné au moment du budget.



Listing des opérations

Libellé	Type	2025
Acquisition diverses	Acquisition	80 000
Administration divers	Administrat	10 000
Informatique	Administrat	10 000
Aménagement ST - Thenay	Batiment	70 000
Batiment - Récurrent	Batiment	50 000
Eglise - Thenay	Batiment	45 000
Mairie - Contres	Batiment	50 000
Salle des fêtes - Fougères	Batiment	50 000
Digue - Thenay	Divers	100 000
Equipement salle des fêtes - Contres	Divers	60 000
Ecole de Fougères	Ecole - Mat	700
Ecole de Ouchamps	Ecole - Mat	5 100
Ecole de Thenay	Ecole - Mat	2 600
Ecole Feings	Ecole - Mat	1 900
Ecole Maternelle de Contres	Ecole - Mat	2 400
RASED	Ecole - Mat	450
Video protection	Sécurité	125 484
EHPAD	Social	200 000
Matériels divers	Sport	20 000
Acquisition divers - ST	Technique	10 000
Mobilier Urbain	Technique	12 000
Aménagement plaine de fresnes - Contres	Voirie	50 000
Divers voiries	Voirie	305 000
Impasse des vareennes - Contres	Voirie	75 600
Phages - Thenay	Voirie	100 000
Rue de Beaugard - Contres	Voirie	30 000
Rue du moulin à Vent - Feings	Voirie	250 000
Sécurisation Ecole de Thenay	Voirie	70 000
Cimetière	Cimetière	70 000
Culture	Culture	5 000
Energie - Contrat investissement IDEX	Energie - Cc	69 600
Logiciel	Logiciel	5 000
Total		1 935 834

- ORIENTATION PLURIANNUELLE

Pour la projection pluriannuelle, la collectivité a maintenu sa prudence avec une progression maîtrisée des dépenses et une stabilisation au niveau des recettes, d'où l'incidence est une baisse de son épargne de gestion. La fin du mandat approchant, l'équipe municipale a souhaité projeter les dépenses au-delà de 2026 et ceci pour permettre d'avoir une vision globale de la situation financière.

La volonté de laisser une situation financière équivalente ou proche de celle au début du mandat a été prise en compte dans le scénario retenu. Le résultat de clôture à la prise du mandat était de 2,18M€ et d'après les projections à la fin 2026, celui-ci serait de 2,28M€

Dans les recettes d'investissement, la collectivité a pris en compte la baisse du FCTVA, une baisse des subventions de l'État, ayant des conséquences sur le montant des investissements. Ce montant a été ajusté à travers plusieurs scénarios afin de trouver le montant le plus adapté à la situation financière de la collectivité.

Ci-contre, le niveau d'investissement par an et par catégorie

Type	Somme de 2025	Somme de 2026	Somme de 2027	Somme de 2028
Acquisition	80 000 €	100 000 €	150 000 €	150 000 €
Administration	20 000 €	20 000 €	15 000 €	15 000 €
Batiment	265 000 €	428 000 €	248 000 €	400 000 €
Cimetière	70 000 €	50 000 €	50 000 €	30 000 €
Culture	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Divers	160 000 €	- €	50 000 €	50 000 €
Ecole - Matériels	13 150 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Energie - Contrat investissement IDEX	69 600 €	69 600 €	70 000 €	70 000 €
Logiciel	5 000 €	10 000 €	- €	- €
Sécurité	125 484 €	113 982 €	- €	- €
Social	200 000 €	450 000 €	- €	- €
Sport	20 000 €	390 000 €	875 000 €	25 000 €
Technique	22 000 €	20 000 €	30 000 €	90 000 €
Voirie	880 600 €	450 000 €	300 000 €	800 000 €
Total général	1 935 834 €	2 113 582 €	1 800 000 €	1 642 000 €

VUE D'ENSEMBLE en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	CA 2023	CAP 2024	2025	2026	2027	2028
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)	8 337,9	8 654,5	8 285,3	8 288,5	8 288,5	8 283,5
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	8 333,3	8 651,7	8 282,5	8 285,7	8 285,7	8 280,7
dont fiscalité directe locale (R731)	3 180,6	3 291,3	3 252,9	3 254,9	3 254,9	3 254,9
dont dotations & participations (R74)	2 037,9	2 211,9	2 067,3	2 067,3	2 067,3	2 067,3
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	7 033,3	7 096,9	7 081,7	7 165,6	7 130,4	7 161,0
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	6 883,6	6 961,2	6 956,6	7 050,2	7 024,6	7 064,6
dont dépenses de personnel (D012)	3 242,5	3 332,7	3 450,7	3 519,7	3 555,0	3 600,0
ÉPARGNE DE GESTION	1 449,7	1 690,5	1 325,9	1 235,5	1 261,1	1 216,1
Frais financiers	119,5	110,4	99,8	90,2	80,5	71,1
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	-25,5	-22,5	-22,5	-22,5	-22,5	-22,5
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	1 304,6	1 557,5	1 203,6	1 122,8	1 158,1	1 122,4
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	1 304,6	1 557,5	1 203,6	1 122,8	1 158,1	1 122,4
Amortissement du capital de la dette	469,0	458,2	464,3	470,8	462,6	417,1
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	835,6	1 099,3	739,3	652,1	695,5	705,3
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	835,6	1 099,3	739,3	652,1	695,5	705,3
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	3 114,3	2 320,6	1 935,8	2 113,6	1 800,0	1 642,0
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	1 537,8	735,1	1 171,0	971,0	976,0	976,0
EMPRUNTS NOUVEAUX	1 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	2 265,6	3 289,3	2 803,0	2 777,5	2 287,0	2 158,4
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	2 524,8	2 803,0	2 777,5	2 287,0	2 158,4	2 197,8
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	7 329,5	6 871,0	6 406,7	5 935,9	5 473,3	5 056,2

A titre indicatif le résultat de clôture avant le début du mandat (2020) était de 2 182 855€

La projection des recettes est assez linéaire et prudente alors que les dépenses de gestion progressent.

Cette progression s'explique par une hausse des charges de personnel mais aussi de l'intégration de la convention dans le cadre de la gestion du cinéma.

Recettes et dépenses de gestion en k€

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CAP 2024	2025	2026	2027	2028
Recettes de gestion	7 710	7 648	8 333	8 652	8 282	8 286	8 286	8 281
Dépenses de gestion	5 846	6 516	6 884	6 961	6 957	7 050	7 025	7 065



Soldes d'épargne en k€

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CAP 2024	2025	2026	2027	2028
Epargne de gestion	1 864	1 132	1 450	1 690	1 326	1 235	1 261	1 216
Epargne brute	1 784	1 019	1 305	1 558	1 204	1 125	1 158	1 122
Epargne nette	1 407	600	836	1 099	739	652	695	705



Le scénario retenu prend en compte des éléments assez "pessimistes" et peu favorables, l'incidence est donc une baisse sensible de l'épargne brute et nette de la collectivité.

Malgré tout, ceci montre la nécessité de maîtriser ces dépenses pour permettre à la collectivité de ne pas dégrader la situation financière de la collectivité. L'investissement devra rester prudent, avec sans doute une baisse de ce dernier.

La volonté de l'équipe municipale de maintenir une situation financière correcte et équivalente à son début de mandat sera probablement atteinte afin de permettre à la prochaine équipe de pouvoir mener à bien, son futur projet de mandat.

Endettement en k€



L'endettement du début de mandat était de 5,35 millions d'euros (CA 2020) et sera à la fin 2026 à 5,93 millions d'euros et ceci malgré un emprunt de 4 millions d'euros au cours du mandat.

Le faible taux d'intérêt a permis à la collectivité de limiter les incidences financières sur le fonctionnement (charges financières) mais également, permettre de rembourser un capital plus rapidement et ceci en maintenant un niveau d'investissement conséquent.

Le niveau de désendettement se situera autour de 5,3 années en 2025 et 2026. Celui reste raisonnable et bien loin de la limite soutenable pour une collectivité.

Nous remarquons que ce taux est stable sur la période du mandat avec toutefois, un pic en 2022 et une forte baisse en 2021.

Cette variation s'explique par des résultats financiers plus importants en 2021 et avec un endettement plus faible. En effet, l'emprunt a été réalisé en partie sur 2022, puis 2023.

Désendettement

